

**PROCURATION POUR COMMUNIQUER A UN TIERS
DES INFORMATIONS SUR MON DOSSIER CAF**

PIECE D'IDENTITE **ORIGINALE** EN COURS DE VALIDITE DU **DEMANDEUR ET** DU MANDATAIRE
A PRESENTER **OBLIGATOIREMENT**

Je soussigné(e),

Madame..... Monsieur

Allocataire auprès de la Caf de la Haute-Vienne, sous le numéro :

Domicilié :
.....
.....

Autorise la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Vienne à communiquer des renseignements
sur mon dossier à :

Mademoiselle, Madame

Monsieur

Domicilié :
.....
.....

Lien de parenté :

Cette procuration est valable pour une durée :

de trois mois maximum

ou

pour la journée du

Pour effectuer en mes lieux et place auprès de la CAF de la Haute-Vienne, les formalités suivantes :

.....
.....
.....

**Je prends connaissance que le mandataire (la personne à laquelle je donne procuration) aura accès aux
informations confidentielles contenues dans mon dossier (situation familiale, professionnelle, mes droits
passés ou en cours...).**

Date et signature de
l'allocataire précédées de la
mention « **bon pour
acceptation** »

Date et signature du
conjoint/concubin (*obligatoire si
vous vivez en couple*)

Date et signature du mandataire
(de la personne à laquelle la
procuration est donnée)
précédées de la mention « **bon
pour pouvoir** »

Article 441-6 du Code Pénal : « le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu ».



000000609020000000



Pour nous contacter :
Internet : <http://www.caf.fr>
Téléphone : 0810 25 87 10
(coût d'un appel local depuis un poste fixe)
Courrier :
25, rue Firmin Delage
87046 Limoges Cedex 1

L'accueil au siège et le téléphone
sont ouverts du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 sans
interruption